
Après trois semaines de débats mouvementés, ce crime vient d'avoir son épilogue par la condamnation à mort de Thomas Nulty.

Le 4 février, à 5 heures du soir, après un quart d'heure de délibération, les jurés ont rendu contre le meurtrier de Rawdon un verdict de culpabilité.

Cette déclaration du jury fut accueillie au milieu d'un effrayant silence.

Le juge s'adressant à l'accusé lui demanda :

"—Avez-vous quelque chose à dire avant d'entendre le prononcé de votre sentence ?

Et Tom Nulty répondit :

"—Je ne suis pas coupable à ma connaissance, car je n'avais pas de raison pour faire cela."

Le juge alors prononça contre le coupable la peine de mort et décida que l'exécution aurait lieu le 20 mai prochain, à neuf heures du matin.

Maintenant, la colère populaire est satisfaite. Mais des scrupules s'élèvent dans bien des consciences, attendu que si les débats n'ont pas absolument prouvé l'irresponsabilité de Tom Nulty, un doute sérieux existe dans les esprits. Aussi est-il possible, à cause de ce doute, que la peine de Tom soit commuée en celle d'un emprisonnement perpétuel.